



Nous n'avons volontairement pas corrigé les imperfections de forme qui peuvent survenir dans chaque copie.

Troisième concours

3^{ème} épreuve d'admissibilité : Question contemporaine

Meilleure copie

Note : 18/20

Comme l'expliquait Ernest Renan dans son discours Qu'est-ce qu'une Nation ?, la nation s'ancre dans un territoire, mais elle suppose aussi une unité de destin, un sentiment d'appartenance commun à l'ensemble de ses membres. A ce titre, l'appartenance nationale dépasse largement la notion de citoyenneté ou de simple participation à la vie démocratique ; elle peut même exister sans vie démocratique, mais toutefois pas dans un modèle républicain tel que nous le vivons en France. Le sentiment de cohésion, essentiel à la constitution d'une Nation, se double en France d'un sentiment ou d'un besoin d'égalité qui s'inscrit notamment au sein d'un territoire, celui de la République. Ce territoire est matériel, géographique d'abord, il s'inscrit dans les lignes de l'histoire, des plaines, des fleuves, des rivières, des montagnes près desquels vivent les français, il s'inscrit dans leur quotidien, dans leurs souvenirs, dans leurs villes, leurs villages, dans leurs lieux d'habitation. Mais ce territoire est également symbolique, c'est le territoire de ce qu'ils peuvent réaliser, de ce qu'ils peuvent construire, c'est le territoire du progrès social inscrit dans le préambule à la Constitution de 1948 et repris dans la Constitution actuelle, c'est le territoire de l'égalité des chances, c'est aussi le territoire d'une possibilité d'ascension sociale. C'est enfin le territoire de la participation à la vie républicaine, c'est-à-dire le territoire de la liberté et de la fraternité. Or, ce territoire se fracture. La "fracture sociale", apparue dans le vocabulaire politique lors de la campagne aux élections présidentielles de 1995, vingt ans après, a quitté le champ de la formule politique pour devenir un lieu commun de tous les discours. Les géographes décrivent l'apparition d'une "France périphérique" qui se construit sur les ruines des classes moyennes. Dans le cadre d'un modèle républicain français, les fractures territoriales, protéiformes, accompagnent, sans forcément qu'elles en soient la cause, une mise à mal du sentiment d'égalité, du sentiment d'appartenance à une même communauté d'intérêts, ce qui présente d'importants danger pour la cohésion nationale alors même que jamais l'Etat et les pouvoirs publics ont autant agit en faveur de la réduction de ces fractures et que jamais les conditions juridiques et technologiques n'ont été aussi favorables à leurs réduction (I). L'importance du maintien de la cohésion nationale et de la réduction des fractures territoriales pour la prévention du modèle républicain français appelle donc à une réaffirmation des actions symboliques destinées à pérenniser le sentiment d'appartenance, mais aussi et surtout à la réussite des réformes économiques destinées à assurer le retour à la croissance, seule condition permettant sur le long terme à l'Etat de pouvoir continuer à assurer son rôle de préservation de l'unité nationale dans le cadre du modèle républicain (II).

* *
*

Les fractures territoriales, multiformes, présentent un danger pour la cohésion nationale, alors même que les pouvoirs publics agissent massivement en faveur de leur réduction.

Des fractures se manifestent sur le territoire en tant que lieux géographiques ; fractures entre les zones urbanisées et agricoles des régions les plus riches avec les zones de la "diagonale du vide" où la France rurale et périurbaine produit peu de richesses, la France des déserts médicaux, celle de l'agriculture de moyenne montagne décrite par Depardon dans les paysans, la France des anciens bourgs délaissés par les voies de communication principales et dans lesquels le premier commerce est à plus d'une heure de route ; mais aussi fractures territoriales au sein même des zones urbaines les plus riches, dont certaines périphéries constituent des zones où le chômage, le niveau socio-culturel des habitants, leurs mobilités géographiques et leur ouverture à la mondialisation est réduite, une France qui n'est pas forcément celle des grands ensembles et des banlieues où se concentrent les effets d'un communautarisme naissant, mais aussi la France des anciens ouvriers et des classes moyennes inférieures qui vit dans un sentiment de déclassement. La fracture territoriale est économique, elle oppose les zones géographiques où le taux de l'emploi est élevé à celles où le chômage est plus important, mais aussi les zones où les prix à la consommation sont plus élevés, y compris pour des raisons géographiques comme dans les DOM ou en Corse, alors que les revenus y sont plus faibles. La fracture territoriale est culturelle, opposant les territoires où l'accès aux grands équipements publics tels que les musées ou les scènes nationales est aisé aux territoires dans lesquels il est illusoire de pouvoir envisager regarder un film d'art et d'essai dans une salle de cinéma ; elle est scolaire, avec des territoires où les échecs et les élèves n'atteignant pas le niveau du baccalauréat sont plus important que sur la moyenne du territoire, et les zones où se concentrent les meilleures – ou du moins les plus réputés – lycées et établissements d'enseignement supérieurs et où se concentrent les dispositifs de "reproduction des élites" décrits par Pierre Bourdieu. Ces fractures territoriales, qui en réalité sont multiples et dont les effets touchent aux populations qui y résident, se traduisent dans le champ de la culture populaire, avec la création de "contre-culture" et de "contre-société" qui vient se substituer aux clivages – désormais sans doute datés – de la "lutte des classes" : aux artistes des années 80 dont certaines chansons populaires faisaient expressément référence au "grand soir" tel Jean-Jacques Goldman décrivant un lever de soleil sur les citées et la volonté de ses habitants de "s'en sortir par des moyens légaux" succède depuis les années 90 le succès du hip-hop et du rap, avec des textes scandés glorifiant les trafics de stupéfiants et la lutte contre les forces de l'ordre. Si Aragon parlait des Beaux quartiers et les opposait sur fonds d'histoire d'amour "bourgeoise" aux zones plus populaires de Paris, c'est au contraire une écriture de la résignation qui gagne le champ littéraire contemporain et une stylistique de la neutralité et de la provocation que l'on peut retrouver chez Houellebecq ou, dans Soumission mais aussi la Carte et le territoire l'extérieur de la ville – marquée en tant que zone territoriale riche mais en proie aux tensions sociales et politiques – se caractérise par l'atonie et l'absence de dynamisme. La journaliste Florence Aubenas, décrivant la vie sans espoir de "technicienne de surface" dans le ferry réalisant la traversée de la Manche, rend également compte des multiples fractures territoriales et de la présence de plusieurs France qui ne se parlent plus, qui ne se rencontrent plus, le tout sur fond de dépolitisation, là où la résignation et la détresse ont définitivement succédé à la lutte.

Ces fractures territoriales, protéiformes, présentent cependant des danger pour la cohésion nationale. Cette cohésion, qui s'entend à la fois comme un sentiment d'appartenance à des valeurs communes, mais aussi comme un sentiment de non-rejet de l'autre en tant que citoyen et habitant d'un même lieu (un lieu donc non pas seulement géographique, mais aussi symbolique) semble mise à mal, à observer d'abord la montée de l'abstentionnisme aux élections, la montée de certaines formations politiques pronant des vues populistes, mais aussi en observant la montée de certaines revendications communautaristes exprimées par des associations et, en parallèle, en observant la montée de certaines

revendications régionales. Ce sentiment d'appartenance à la Nation se délite-t-il ? Certains des contribuables les plus aisés manifestent de moins en moins leur consentement à l'impôt et préfèrent – mais est-ce uniquement pour des raisons fiscales ? – se "relocaliser" dans d'autres Etats. Il n'est pas rare, dans certains "beaux quartiers" de Paris, de découvrir que telle ou telle famille de cadres formés dans les plus prestigieuses écoles françaises décide de faire scolariser leurs enfants directement dans des systèmes anglo-saxon afin de favoriser leur accès aux universités d'"Yvy league". Les sentiments de défiance qui accompagnent les fractures territoriales présentent en première approche un danger pour la cohésion nationale.

Pour autant, jamais l'Etat français et les pouvoirs publics ne sont, historiquement parlant, autant intervenus pour réduire les fractures territoriales. La politique de la ville, les actions en faveur de la réduction des inégalités sociales, de l'accès pour tous aux soins et à la santé, les dispositifs de couverture et de redistribution sociales absorbent, prises dans leur ensemble, près de 40% du PIB. L'Etat et les pouvoirs publics assurent une égalité géographique pour l'accès à la Justice, aux services publics, à l'éducation. Les politiques de décentralisation permettent de ramener au niveau géographique le plus adéquat la mise en œuvre et parfois aussi la décision des politiques publiques. En matière de transport, si certaines lignes de TER déficitaires seront supprimées, les récentes réformes posées par la loi Macron permettront le développement des lignes de bus qui pourront continuer à venir désenclaver certaines régions et à des coûts probablement attractifs. Historiquement, sur le plan technologique, jamais il n'a été aussi facile de voyager et de réaliser une mobilité géographique. L'Etat a accompagné le développement des infrastructures de communication ; la "fracture numérique", si elle concerne encore certaines portions restreintes du territoire – est à mettre en perspective avec le fait que sans internet et, plus en amont, les réseaux développés par l'ex administration de Télécommunication, les territoires seraient beaucoup plus enclavés qu'ils ne le sont actuellement. L'évolution et le progrès technologique a rendu possible, plus que jamais auparavant, l'accès à tous à la mobilité géographique. Sur le plan juridique, les libertés de circulation et de travail intercommunautaire permettent à tous les citoyens de l'Union de sortir de leur territoire, d'échapper à une éventuelle fracture territoriale, et de réaliser un destin personnel, économique, culturel dans un autre territoire. Il n'y a plus d'octroi ; plus de permis de circulation pour les ouvriers depuis près de 150 ans. La Constitution garantit l'égalité de droit de tous les citoyens, sans distinction. Autrement dit, jamais les conditions technologiques, les infrastructures, le cadre juridique n'ont été aussi favorables à la suppression des fractures territoriales. Il en va de même pour les conditions de sécurité, pour les amortisseurs sociaux. Là où en vieil anglais, le mot "travel" venait de l'ancien français "travail" au sens de pénibilité et de danger, la mondialisation offre désormais un cadre sécurisé et des opportunités importantes en matière de mobilité, d'abord géographiques, mais aussi et surtout symboliques, avec la possibilité d'une véritable mise en place d'un "ascenseur social".

Pour autant, les inégalités territoriales demeurent, les fractures perdurent et le sentiment de cohésion nationale est interrogé. Levy Strauss décrivait dans Tristes tropiques ces populations qui voyaient passer, du fond de leur forêt, des avions haut dans le ciel, sans comprendre, sans savoir ce que c'était qu'un avion. Les actions de l'Etat et des pouvoirs publics en matière de réduction des fractures territoriales seraient-elles à l'image de ces avions qui passent haut dans le ciel ou de ces trains de grande ligne qui ne s'arrêtent plus dans les villages ? La fracture territoriale et le sentiment de danger sur le sentiment de cohésion nationale restent à nuancer à l'aune de l'analyse historique, de la situation actuelle des autres nations, mais appellent en tout état de cause des actions volontaristes de la part de l'Etat afin de préserver et de réaffirmer le modèle républicain.

* *
*

La poursuite de la réduction des fractures territoriales passe par un renforcement des actions de l'Etat en faveur du sentiment d'appartenance à la République et en faveur de la croissance.

Sur le plan historique, l'Etat français, puis la Nation, se sont formés en intégrant (au Moyen-âge, à la Renaissance et jusqu'à l'annexion des comtés de Savoie et Nice par Napoléon III en contrepartie de son appui à Cavour dans sa lutte contre l'Autriche et pour l'indépendance de l'Italie) dans une unique structure administrative et politique des territoires qui possédaient des personnalités culturelles fortement développées ; comme le rappelle Eugen Weber dans la Fin des terroirs, "le point de vue moderne de la nation en tant qu'ensemble de populations unies selon leur propre volonté et ayant certains attributs en commun était difficilement applicable à la France de 1870". L'utilisation de la langue française par l'administration royale a été promue par l'édit de Viller-côteret ; toutefois, les bataillons de la Première Guerre mondiale, près de 500 ans après Viller-Côteret, étaient pour la première fois organisés de telle sorte que les soldats n'y provenaient pas tous des mêmes régions, contrairement à l'organisation précédente de l'armée : la diffusion de la langue française de manière homogène dans l'ensemble de la population reste "récente", est le fruit d'une action politique relayée par les "hussards noirs de la République" ; les langues régionales ne se sont pas totalement diluées dans le français, toutefois, et la volonté – ou la nécessité européenne – de faire rectifier la Charte des langues régionales est saluée par des associations ou des mouvements politiques promouvant des indépendances, notamment en Bretagne, mais aussi en Corse. Certaines fractures territoriales d'ordre culturel sont consubstantielles au fait culturel national français et les pouvoirs publics en prennent note, mais dans un cadre qui vise à ne pas contrevenir à l'unité nationale.

Dans d'autres pays, les fractures territoriales ne sont pas recues ou comprises comme un danger pour l'unité nationale. Reste que ces pays sont étrangers à la culture républicaine française. A Singapour par exemple, l'organisation géographique de l'habitat, des quartiers, dans un système où les nationaux sont majoritairement logés dans des habitats collectifs attribués par l'Etat (et où le parc privé est globalement réservé aux non-nationaux, à l'exception des plus riches habitants de Singapour), cette attribution se fait selon des critères d'appartenance ethnique, la raison en étant qu'il s'agit de préserver l'Etat de risques d'affrontements interculturels notamment entre citoyens de culture chinoise et de culture malaise ; certains pays pourtant démocratiques, organisent des restrictions importantes à l'ouverture des "frontières intérieures", tel en Inde, où la circulation des marchandises est rendue la diversité des cadres réglementaires applicables et propres à chacun des Etats. En matière de justice sociale, les Etats-Unis d'Amérique organisent des dispositifs de "discrimination positive" permettant de favoriser par exemple l'accès aux universités aux étudiants issus des groupes ethniques statistiquement défavorisés ou résidant dans des territoires reconnus comme défavorisés (système de "scaring") et, au contraire, de rendre comparativement plus difficile l'accès à ces mêmes universités aux étudiants appartenant aux "territoires" (symboliques, géographiques, culturels, ethniques) reconnus comme favorisés. John Rawls dans la Théorie de la Justice, explique en substance que la condition d'une justice sociale effective réside dans son équité et non pas dans son égalité ; la condition d'une cohésion nationale renforcée, dans un tel système, n'est donc pas contradictoire avec l'existence institutionnellement reconnue par les pouvoirs publics de communautés et de fractures territoriales dès lors que ces fractures sont compensées en droit par des mécanismes de discrimination positive. A ce titre, et comme a pu l'analyser Régis Debray dans un article publié en 2001, la démocratie ne suppose pas une égalité républicaine telle que la consacre la culture nationale française, l'inverse n'étant évidemment pas vrai.

L'importance du maintien de la cohésion nationale pour la prévention du modèle républicain français rend donc particulièrement préoccupantes les fractures territoriales et les inégalités qui en découlent. Les français aiment la liberté et la fraternité, mais, plus que tout, sont sensibles à l'égalité. Cette égalité est l'une des conditions de l'inclusion de l'individu dans un ensemble plus large, celui symbolique de sa Nation, au sein d'un territoire matériellement unifié, mais aussi symboliquement unifié par une "histoire commune qui puisse être mise en commun" et une "communauté d'habitudes complémentaires" tel que l'explique Karl Deutsch. Les actions de l'Etat et des pouvoirs publics assurent – avec les imperfections relevées – des politiques de réduction des inégalités territoriales. Ces politiques, dont l'action est, par nature, toujours à parfaire et à adapter – appellent en complément de maintenir des actions résolues dans le champ du culturel et du sentiment d'appartenance. L'éducation et la promotion du "vivre ensemble" en est l'une des composantes, mais il s'agit aussi de la promotion des symboles républicains, des "lieux de mémoire" dont parle Pierre Nora, des actions en faveur de la transparence de la vie publique mises en place afin de lutter contre les discours populistes tendant à créer ou entretenir une défiance croissante entre le citoyen et leur représentant. Participer à la vie républicaine, c'est aussi penser que le vote influence sur la décision politique. Une fracture peut être observée entre le territoire politique de l'Etat-Nation et le territoire politique et administratif de l'Union européenne. Un renforcement de la participation démocratique aux mécanismes de décision européens est à rechercher pour renforcer, paradoxalement, le sentiment de cohésion nationale au sein de la République.

Enfin, le maintien du sentiment de cohésion nationale ne peut être assuré que si l'Etat et les pouvoirs publics réussissent à mettre en œuvre un retour à la croissance économique, cette croissance étant une condition indispensable à un retour aux possibilités "d'ascenseur social". Sans croissance, l'Etat est condamné à rester un Etat providence qui tente de pallier aux inégalités sociales et aux fractures territoriales par des politiques de redistribution qui, progressivement, s'épuisent et se consomment à l'aune de la disparition des marges budgétaires disponibles. Les symboles, tout républicains qu'ils soient, résistent difficilement aux faits : tout discours sur l'égalité, toute mesure juridique ou constitutionnelle, toute politique de redistribution se heurte à la réalité de l'économie. La principale action des pouvoirs publics est, dans le cadre d'un consensus républicain, d'organiser le retour à la croissance dans l'objectif de maintenir la cohésion nationale et, dans le même mouvement, de réduire les fractures territoriales, faute de quoi le modèle républicain français pourrait être mis à l'épreuve.